



## OFFRE D'EMPLOI

### Adjoint(e) au directeur des travaux publics et à l'aménagement du territoire

La Ville de Ville-Marie, ville centre du Témiscamingue et connue comme l'un des plus beaux villages du Québec, désire accueillir dans son équipe une personne dynamique et compétente pour pourvoir au poste cadre d'adjoint(e) au directeur des travaux publics et à l'aménagement du territoire. Ce poste est permanent, 40 h/semaine, du lundi au vendredi. Il est souhaité que la personne retenue débute l'emploi vers le 19 avril 2022.

Des tests de vérification des connaissances pourraient être exigés.

#### DESCRIPTION

Sous l'autorité du directeur des travaux publics et de la direction générale, cette personne assume les tâches suivantes :

##### Travaux publics :

- Assister à la préparation des devis, contrats ou soumissions en lien avec les services;
- Assister à la gestion, à l'entretien et à l'amélioration d'infrastructures municipales et des bâtiments municipaux;
- Assister à la gestion des ressources opérationnelles, humaines, financières et matérielles;
- Assister à la conception et réaliser la planification et la supervision des travaux de génie;
- Réaliser la gestion des dossiers reliés à la santé et la sécurité au travail;
- Réaliser le suivi, les comptes-rendus et rapports à produire après les travaux;
- Réaliser la planification et le suivi de l'entretien périodique des différentes infrastructures municipales;
- Réaliser des mesures à l'aide de différents instruments d'arpentage et autres sur le terrain pour la planification, le suivi et la réalisation de chantiers de construction;
- Superviser et coordonner avec le contremaître le travail des employés.

##### Aménagement du territoire :

La personne responsable de l'urbanisme sera responsable de l'aménagement et du développement du territoire. Elle devra connaître les fondements de la *Loi sur l'organisation du territoire* (LOT) et être en mesure d'en appliquer toute la réglementation.

- Recevoir, étudier et analyser les demandes de permis relatifs aux différents règlements d'urbanisme et délivrer les différents permis;
- Informer, communiquer et expliquer la réglementation en urbanisme;
- Accompagner les citoyens ou les promoteurs dans leurs projets;
- Répondre aux demandes des professionnels en ce qui a trait aux lois et règlements à faire respecter dans le cadre de la construction, du zonage et du lotissement;
- Répondre, communiquer et informer les citoyens qui désirent acquérir des terrains;
- Participer à l'élaboration ou à la refonte de la réglementation;
- Recevoir, monter, analyser et rédiger certains rapports dans différents dossiers, comme les dossiers environnementaux;
- Proposer des amendements à la réglementation en vigueur;
- Convoquer et participer aux séances du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et procéder à la rédaction des procès-verbaux;
- Déposer la documentation nécessaire des recommandations du CCU qui doivent obtenir l'approbation du conseil municipal;
- Participer activement au développement du territoire;
- Agir en tant qu'inspecteur municipal;
- Effectuer des inspections en matière de zonage et d'urbanisme et voir au respect de la réglementation;
- Faire enquête et assurer le suivi des plaintes.

**EXIGENCES**

- Détenir un diplôme d'études collégiales en génie civil;
- Une formation en aménagement et urbanisme sera considérée;
- 2 à 3 ans d'expérience dans le milieu municipal ou autre;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Niveau intermédiaire pour la suite de logiciels Microsoft Office;
- Connaissance des logiciels d'application utilisés en génie civil et en gestion d'actifs (AutoCAD, aquaGEO, etc.);
- Bonne connaissance des lois, normes et règlements régissant le domaine municipal (eau potable, eaux usées, code du bâtiment);
- Langues parlées et écrites : excellente maîtrise du français, anglais de base.

**QUALITÉS REQUISES**

- Avoir le sens de la planification et de l'organisation;
- Démontrer de l'initiative et faire preuve d'efficacité et de leadership;
- Être doué pour les communications et les relations interpersonnelles;
- Être capable d'établir un lien de confiance avec les différents interlocuteurs;
- Démontrer des habiletés à travailler en équipe;
- Être capable de bien réagir à la critique;
- Se soucier de l'amélioration continue des services dispensés par la Ville;
- Se soucier de la satisfaction de la clientèle;
- Être disponible pour suivre des formations.

La convention des cadres permet d'établir le salaire selon les qualifications et l'expérience acquise et elle détermine la gamme d'avantages sociaux offerts.

Taux horaire minimal : 30,30 \$

Taux horaire maximal : 35,45 \$

Toute personne intéressée à postuler pour cet emploi est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Karine Demers, directrice générale adjointe, **au plus tard le 24 mars 2022 à 16 h préférentiellement par courriel** (sous format Word ou PDF) à l'adresse courriel [karine.demers@villevillemarie.org](mailto:karine.demers@villevillemarie.org) ou par la poste à l'adresse suivante :

Mme Karine Demers  
Ville de Ville-Marie  
21, rue Saint-Gabriel Sud  
Ville-Marie (Québec) J9V 1A1

\* La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.